



## Compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2 011

**Présents :** *ADELL JM - BARDOU G – BONVALET D – ESTEBAN P - GOUTY M – GUILHAUMON JM – JAFFUEL C - MARZA I - PIOCH JL – REVEL M*

**Absents excusés :** *BEDOS D* procuration à *GUILHAUMON JM – CAZENAVE M* procuration à *REVEL M – MARTIN S* procuration à *BARDOU G*

**Absents :** *BERRETTE S – MARTIN R*

Monsieur le Maire propose au conseil de voter le compte rendu du conseil municipal du 14 mars 2011 lors d'un prochain conseil, afin de permettre aux conseillers de l'étudier.

### **I Vote des taux d'imposition pour l'année 2011**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les taux d'imposition de la commune : 16.11 % pour les taxes d'habitation, 20.87 % pour la taxe foncière bâti et 80.04 % pour la taxe foncière non-bâti. En maintenant ces taux votés en 2010, les rentrées fiscales pour la commune seraient de 331 884 €, soit une augmentation de 12 923 € par rapport à 2010. Le conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir les taux de 2010 pour 2011.

### **II Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les subventions aux associations de Néfiès et extérieur pour l'année 2011. Par rapport à 2010, Monsieur le Maire propose de reconduire les mêmes subventions et de donner 800 € à la Boule de Neige qui a repris son activité. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ces subventions.

### **III Vote du budget primitif de la commune 2011**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget de la commune 2011 :

Fonctionnement 758 736.18 € - Investissement : 1 053 215.35 €

Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce budget.

### **IV Acquisition terrain pour le forage**

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un terrain exigé par les services de l'ARS (ancienne DASS) se trouvant dans le périmètre immédiat du forage pour un montant de 5 000 €. Le conseil municipal à l'unanimité adopte cette acquisition.

### **V Renouvellement maintenance informatique de la mairie et de l'école**

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler le contrat pour la maintenance informatique de la mairie et de l'école avec Réseau 34 pour un montant 4 560 €. Le conseil municipal adopte à l'unanimité ce renouvellement.

### **VI Réaménagement de l'emprunt contracté par le FDI auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

Monsieur le Maire dit que le FDI constructeur des HLM sur la commune a contracté un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et que la commune de ce fait s'est portée garante. Le FDI a réaménagé ce prêt avec la Caisse des Dépôts et demande à la commune de se porter garant pour ce nouveau prêt. Le conseil municipal à l'unanimité adopte cette garantie.

### **VII Questions diverses**

#### **1) Intercommunalité**

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que suite à la réforme des collectivités territoriales, les préfets sont chargés d'élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale de l'Hérault. Le Préfet arrêtera le périmètre intercommunal avant fin décembre 2011.

Pour la commune de Néfiès rattachée à la communauté de communes *Côteaux et Châteaux*, le Préfet propose le regroupement des communautés de commune *Framps 909* (Magalas), *Côteaux et Châteaux* et *Faugérais*.

Monsieur le Maire propose d'adopter une délibération de principe sur cette intercommunalité :

- d'émettre un avis défavorable à ce regroupement
- d'opter pour un regroupement avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, pour les motifs suivants : viticole : terroir de Pézenas, proximité géographique, économiques : les commerces (grandes surfaces notamment), les médecins, les radiologues, la clinique, sont à Pézenas et sont fréquentés par les Néfiessois, carte scolaire : les enfants de Néfiès sont scolarisés au collège et lycées de Pézenas, rattachement avec le SICTOM de Pézenas, la MLI (Mission Locale Jeunes) d'insertion à Pézenas...

Le conseil municipal à l'unanimité adopte cette délibération de principe.

## **2) Tarification du matériel et du personnel pour les travaux en régie**

Monsieur le Maire propose au conseil d'augmenter les tarifs du matériel et du personnel pour les travaux de branchement d'eau et d'assainissement réalisés par les agents communaux. Il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2003 :

- utilisation du tractopelle de 24 € à 30 €, du camion de 16 € à 20 €, du matériel divers (compresseur, etc) de 8 € à 10 €, du personnel de 11.43 € à 15.00 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

## **3) Circuit VTT ROCHE NOIRE**

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que le Département a la charge de réaliser un Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Dans ce cadre il crée un itinéraire de randonnée de vélos tout terrain reliant, à partir du Larzac, le Réseau Vert® départemental au littoral sur la commune d'Agde.

Un tronçon de cet itinéraire traverse le territoire de notre commune de Neffiès, ainsi que celles de Fontès et Cabrières. Le conseil municipal à l'unanimité adopte cet itinéraire.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal est clos à 20 h.